



# Inscription 2009

Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
Courriel : _____	Tel : _____
Date de Naissance : _____	Catégorie : _____

## Code d'Éthique

**Toute personne qui s'inscrit au Club Cycliste d'Amos à titre de cycliste s'engage à respecter ce qui suit:**

1. Payer sa cotisation au Club en début d'année ainsi que la location de tout matériel prêté.
2. Participer aux réunions et aux différentes activités organisés par le Club Cycliste d'Amos.
3. Se présenter avec l'équipement du Club cycliste d'Amos, lorsque le club le demandera, afin de vérifier la bonne condition de l'équipement. TOUT BRIS MAJEUR SERA RÉPARÉ ET CE AU FRAIS DU CYCLISTE.
4. Avoir en tout temps une tenue impeccable, un habillement propre et convenable à l'entraînement et à la compétition.
5. Observer un langage correct et poli en tout temps avec tout le monde y compris les Entraîneurs. Aucune insulte ou vulgarité ne sera toléré au sein du Club.
6. S'assurer de participer avec régularité aux entraînements et activité(s) hebdomadaire(s) du Club cycliste d'Amos.
7. Toute personne manquant plus de 3 entraînements consécutif sans raison jugée valable par le Club cycliste d'Amos, sera automatiquement exclus de Club cycliste d'Amos et devra remettre immédiatement l'équipement loué et ce sans possibilité de remboursement.
8. Porter le maillot et le cuissard officiel du Club cycliste d'Amos lors d'événement ou compétition du club. Tout autre vêtement et couleur ou effigie d'un autre commanditaire que ceux officiellement approuvés par le Club cycliste d'Amos ne sera accepté en compétition.
9. Je m'engage également à participer à toute compétition présenté par le Club cycliste d'Amos.
10. Avoir en tout temps un esprit sportif et respecter toutes directives venant d'un membre ou entraîneur du Club cycliste d'Amos.
11. Ce rappeler en tout temps de représenter fièrement les couleurs et le nom du Club cycliste d'Amos et ce tant sur la route en pratique ou en compétition local, régional et provincial.
12. Informer immédiatement le Club avant d'accepter l'appartenance à une sélection provinciale ou nationale et obtenir l'autorisation du Club à cet effet. Toute invitation, provenant de l'extérieur, fait à un cycliste doit être référé immédiatement à l'un des membres du Conseil d'administration ou entraîneur du Club Cycliste d'Amos.
13. Il demeure entendu que le Club cycliste d'Amos respecte l'accomplissement et objectifs de ces coureurs. Vis-à-vis leurs objectifs, lorsque le coureur participe à des compétitions au couleur du Club cycliste d'Amos, il s'engage à suivre les directives de l'entraîneur ou directeur de course.
14. Je respecterai toujours les règlements de la FQSC et garderai un langage adéquat avec mes coéquipiers, compétiteurs, y compris les officiels.
15. Je respecterai les consignes et signalisations routières lors de sorties sur la route et ce, tant en entraînement, que lors de compétition.

Je, \_\_\_\_\_, reconnais que la pratique du cyclisme comporte l'existence de dangers et risques réels de blessures et accidents. Je déclare connaître la nature et l'étendue de ces dangers et de ces risques et j'accepte librement et volontairement de les courir.

De plus, je reconnais que l'adhésion au Club cycliste d'Amos ne procure pas une assurance responsabilité civile ou accident. Afin d'obtenir une telle couverture d'assurance, je comprend qu'il sera de ma responsabilité de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la licence annuelle de la FQSC qui est obligatoire pour.

Signé ce \_\_\_\_\_ jours de \_\_\_\_\_, 20\_\_\_\_ à Amos.

X \_\_\_\_\_  
Signature du Coureur

X \_\_\_\_\_  
Signature du Parent

X \_\_\_\_\_  
Signature du représentant du Club cycliste d'Amos